
Konkurse Faillites Fallimenti

No 102 Freitag, 29.05.2009 127. Jahrgang

1. *Débitrice:*

Art Moderne SA, Promenade-Noire 5, c/Fiduciaire Daniel Jaggi S.A., **2000 Neuchâtel**

2. *Déclaration de faillite:* 02.02.2009

3. *Suspension de faillite:* 12.05.2009

4. *Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP:* 08.06.2009

5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But : commerce d'objets d'art et conseil en investissement d'objets d'art.

Office des faillites

2053 Cernier

(00377045)